



## **Animation enflammé pour mariage**

Tout public

*Durée variable, jonglage de feu et danse, explosions d'étincelles et pyrotechnie*

### **CONDITIONS D'EXÉCUTION**

Certaines de ces conditions peuvent être modifiées au besoin, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

**Durée :** variable

**Espace scénique :** Extérieur

- Taille de la scène : **10 mètres de large, 10 mètres de profondeur et 5 mètres de hauteur minimum sans matériel inflammable.** Tout élément présent dans ce périmètre devra être classé M0 (incombustible) ou M1.
- pas de public ni d'éléments craignant les retombées incandescentes à moins de 10 mètres du bord de scène sur les côtés et derrière. Tout élément présent dans ce périmètre devra être classé M0 (incombustible) ou M1.
- Pas de public sur les côtés ni en arrière de la scène.
- Sol relativement plat, non glissant et non accidenté sur n'importe quel revêtement (béton, pelouse, gravier ...)
- Le client se charge de délimiter la zone afin d'empêcher le public de pénétrer sur scène. Il est tenu pour responsable en cas d'incident dû à l'entrée de public ou animaux.

#### **Etat de la scène après le spectacle :**

- L'utilisation de certains effets enflamment le sol, laissent des résidus et de nombreuses traces noires, ces effets ne seront utilisés que sur accord écrit du client, à définir lors de la rédaction de la feuille de route. En aucun cas l'artiste ou la compagnie ne peuvent en être tenu pour responsables des résidus occasionnés. Cependant, sur demande du client, l'artiste peut s'engager à n'utiliser aucun effet salissant.

**Position du public :** face

**Électricité :** Le client fournit un accès à l'électricité à moins de 5 mètres de la scène. La compagnie se charge du matériel sonore et de l'éclairage.

**Temps de montage :** 4 heures, sous un barnum fournis par la compagnie. La scène est installée 1h30 au plus tard avant le spectacle dans une zone délimitée PAR LE CLIENT au moyen de rubalises afin d'empêcher le passage du public. La présence d'une personne pour surveiller la scène est alors demandée au client et indispensable pour la bonne installation et le déroulement du spectacle.

**Temps de démontage :** 2 heure

### **COMBUSTIBLES ET PYROTECHNIE**

**Combustible :** pétrole désaromatisé, essence F.

**Pyrotechnies :** les artifices utilisés ne dépassent pas la catégorie K3, pas de déclaration en Préfecture au préalable.

## ACCÈS ET LOGES

**Accès** : accès d'un véhicule motorisé avec remorque fourgon de 2 mètres de haut à proximité de l'espace scénique.

**Parking** : possibilité de stationner un véhicule à proximité de la loge, parking sécurisé. Le client est tenu pour responsable en cas de casse ou de vol de matériel et/ou de véhicule durant le séjour de l'équipe sur place, de son arrivée à son départ le lendemain s'il y a un hébergement.

**Loge** : lieu propre, calme, chauffé, fermé à clés et réservé aux artistes, à proximité de l'espace scénique. En cas d'absence de clefs, le client engage sa responsabilité en cas de vol et un dédommagement lui sera demandé à hauteur du matériel volé. 1 table+1 chaise par personne, prise secteur 220 V, toilettes et salle d'eau à proximité, 1 bouteille d'eau/personne. En-cas appréciés, thé **café**.... L'équipe peut rendre les loges dans le même état qu'en arrivant si du matériel de nettoyage est à disposition (balais+ pelle, éponges, poubelles...)

En cas d'annulation de la part du client ou de nécessité d'annulation de la prestation de la part de l'artiste pour non-respect de la fiche technique mettant trop en danger la sécurité du public et/ou de l'artiste, la totalité de la somme est due.

L'artiste et l'association s'engagent à trouver des solutions afin de satisfaire au mieux les demandes du clients et les exigences de sécurités propres aux spectacles de feu et pyrotechnie.